



MISSION
RISQUES
NATURELS

BILAN ANNUEL DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS CAT NAT & CLIMATIQUES

ÉDITION 2025



Introduction







Chaque année, la Mission Risques Naturels (MRN) publie son bilan des principaux évènements Cat Nat⁽¹⁾ et climatiques⁽²⁾ en France.


Pour rendre ce bilan le plus exhaustif possible, les évènements sont recensés et caractérisés à partir de différentes sources citées à la fin du document.

Un évènement peut être caractérisé par un ou plusieurs phénomènes. À titre d'exemple, des phénomènes d'inondations et de mouvements de terrain peuvent être observés lors d'un évènement tempête.

Des critères ont été définis pour chaque phénomène afin de les dénombrer et d'identifier les évènements particulièrement remarquables (cf. tableau ci-contre). En ce qui concerne le retrait-gonflement des argiles (RGA), il a été choisi de le prendre en compte⁽³⁾ dans notre bilan sans l'intégrer dans le tableau de dénombrement ni dans la frise. En effet, il s'agit d'un phénomène annuel. Le pays est impacté chaque année dans des proportions différentes. Certaines années, le phénomène peut être particulièrement marqué, dans ce cas, il s'agit d'une sécheresse remarquable. Dans le cas contraire, il y a tout de même une sécheresse annuelle mais son impact est moindre, voire très limité.

DÉNOMBREMENT DES PHÉNOMÈNES RECENSÉS AU SEIN DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

	 Inondations <small>≥ 15 communes reconnues CatNat</small>	 Phénomènes venteux (tempêtes, tornades, cyclones) <small>Rafales ≥ 150 km/h Tornades ≥ EF2</small>	 Épisodes de grêle <small>Grêlons ≥ 5 cm</small>	 Feux de forêt <small>≥ 3000 ha brûlés</small>	 Séismes <small>Intensité EMS 98 ≥ 6 Magnitude Richter ≥ 5</small>	 Mouvements de terrain <small>Dommages recensés</small>
2024	23	13	6	0	0	6
2023	14	15	5	0	1	7
2022	10	8	11	3	0	2
2021	13	4	5	1	0	5
2020	14	6	1	1	0	6
2019	9	11	5	0	1	4

 la sinistralité liée au poids de la neige

EF = échelle de Fujita améliorée pour juger de l'intensité de tornades. Elle repose sur l'évaluation de la nature et de la sévérité des dégâts observés suite au passage des tornades.

(1) Les évènements relevant du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles dits Cat Nat : inondations, mouvements de terrain, séismes, sécheresse...

(2) Les évènements dits climatiques : tempêtes, épisode de grêles, feux de forêt, poids de la neige

(3) Il est systématiquement proposé une description du RGA et de ses conséquences quel que soit son ampleur

2024 : une année rythmée par de nombreuses inondations sur tout le territoire et marquée par de violents cyclones en Outre-Mer

L'année 2024 se distingue par une **pluviométrie remarquable** : 7^e année la plus pluvieuse depuis 1959 avec un cumul moyen annuel de précipitations de plus de 1 000 mm, soit 121 mm sous le record de 1960. Les sols ont été plus humides que la normale près des ¾ de l'année (jamais vu depuis 30 ans selon Météo France) notamment sur un large axe allant de la Nouvelle-Aquitaine au Grand-Est.

Cette situation exceptionnelle a provoqué de **nombreuses inondations** tout au long de l'année et partout en France. Près de la moitié des départements ont été touchés.

Notre territoire a fait face à des crues remarquables, qu'il s'agisse de crues lentes ou de crues rapides, voire torrentielles. On retiendra notamment : 13 jours consécutifs de vigilance orange (du 31 décembre au 12 janvier) pour le fleuve La Canche, dans le Pas-de-Calais, un total de 9 départements placés en vigilance rouge sur le mois d'octobre ou encore,

les crues torrentielles dévastant le hameau de La Béarde au mois de juin.

L'année a également été marquée par **deux cyclones** qui ont fortement impacté les territoires ultramarins : le cyclone Belal de catégorie 2 du 13 janvier, à La Réunion ainsi que le cyclone de catégorie 4 nommé Chido qui a ravagé Mayotte le 13 décembre.

D'autres phénomènes venteux importants ont touché l'Hexagone, notamment **1 tornade EF2**, survenue le 18 juin à Carlepont dans l'Oise, qui a endommagé une quarantaine de bâtiments. **10 tempêtes** ont, sans atteindre de records, dépassé les **150 km/h** en rafales et provoqué des dégâts notables. C'est le cas notamment de la tempête Nelson qui a touché l'Ouest de la France en mars, de la tempête Kirk dans les Pyrénées-Atlantiques en octobre, ou encore de la tempête Darragh qui a impacté toute la façade Ouest de la France entre le 7 et le 8 décembre.



7^e
année la plus pluvieuse depuis 1959

Près de **50%**
des départements touchés par des inondations

2
cyclones

1
tornade EF2

10
tempêtes

2024 : une année rythmée par de nombreuses inondations sur tout le territoire et marquée par de violents cyclones en Outre-Mer

2024 se caractérise également par des **mouvements de terrain provoqués par des épisodes de précipitations intenses** en métropole comme en outre-mer. Au total, 76 communes ont été reconnues Cat Nat pour ce péril. En métropole, l'épisode méditerranéen du 24 au 27 octobre, a provoqué des glissements de terrain dans plusieurs communes du Var. En outre-mer, les précipitations liées à la tempête tropicale Candice de janvier ont occasionné des inondations et des glissements de terrain dans le secteur de Saint-Leu à La Réunion. On peut également citer le glissement de terrain à Deshaies en Guadeloupe qui a notamment impacté plusieurs habitations au mois de décembre.

Les épisodes de grêle ont été peu intenses. Leur nombre a été significatif mais largement moins important qu'en 2022 (6 contre 11). La taille des grêlons a également été plus réduite, ne dépassant pas les 10 cm de diamètre. Le territoire a tout de même fait face à certains phénomènes parfois sévères et particulièrement grêligènes, notamment en juillet sur la moitié Sud de la France.

Enfin, **les territoires en sécheresse intense ont été beaucoup plus restreints** que les années précédentes. Le phénomène de RGA a été localisé principalement dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude.

Sur ces deux départements, les déficits de précipitations annuelles ont atteint respectivement 10 % et 20 %. C'est seulement à partir du mois d'octobre qu'un retour à la normale des sols superficiels a été observé après 2 ans et demi de sécheresse. Le montant de cette sécheresse est estimé par la MRN entre 100 et 130 millions d'euros soit le niveau de dommages le plus bas observé depuis 2015 et l'une des 10 sécheresses les moins coûteuses du régime Cat Nat.⁽⁴⁾

(4) Cette estimation intègre les nouveaux critères de reconnaissance issus de la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification), mais ne prend pas en compte le nouveau SWI (de l'anglais Soil Wetness Index) qui sera utilisé par la commission interministérielle pour le traitement des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle 2024.

10 cm
de diamètre maximum
de grêlons observé en
2024

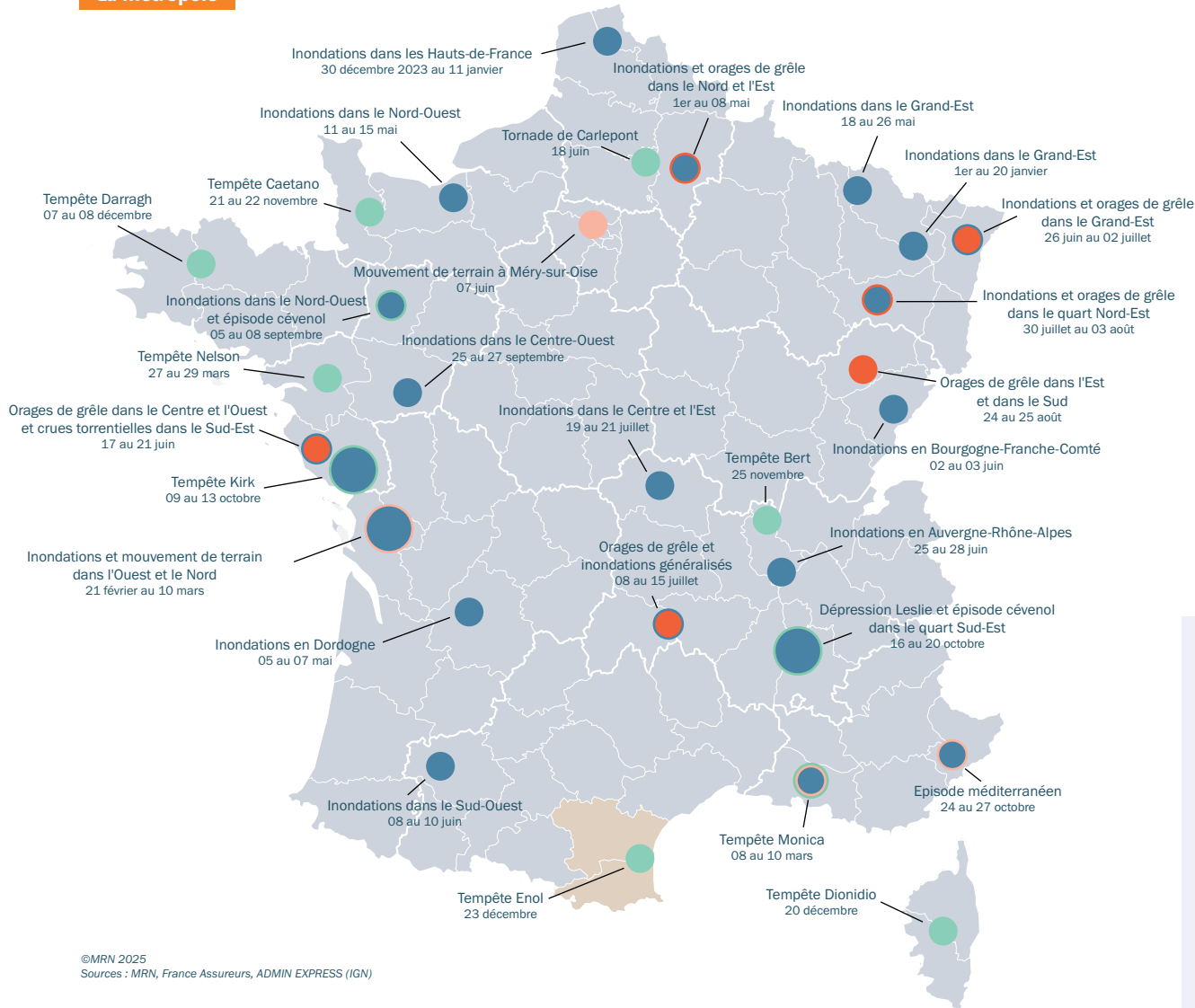
76
communes reconnues
Cat Nat mouvement
de terrain

**Entre 100
et 130 M€**
de dommages
sécheresse estimés
par la MRN en 2024



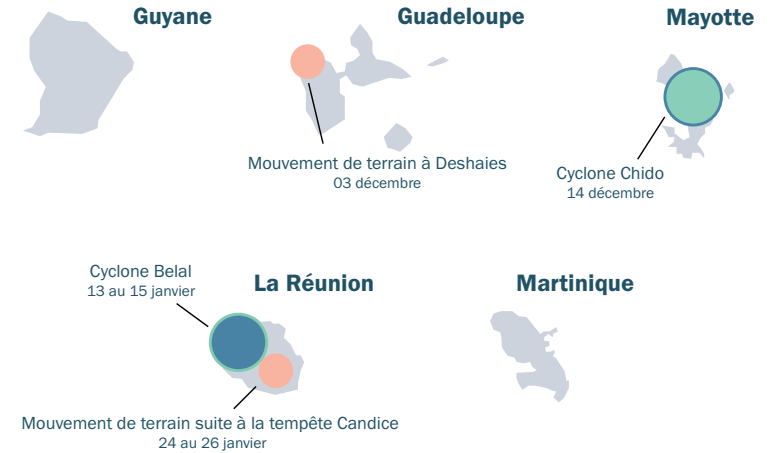
Les principaux évènements Cat Nat et climatiques en 2024

La Métropole



©MRN 2025
Sources : MRN, France Assureurs, ADMIN EXPRESS (IGN)

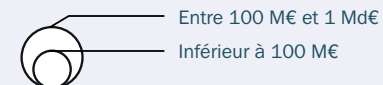
Les DROM



Types d'évènements Cat Nat et climatiques

- Inondation
- Phénomène venteux
- Épisode de grêle
- Mouvement de terrain
- Retrait-gonflement des argiles

Classification des évènements par coût estimé



Les principaux évènements Cat Nat et climatiques en 2024



30/12/24 au 11 JANVIER

Inondations dans les Hauts-de-France

→ Nord, Pas-de-Calais, Somme



01 au 20 JANVIER

Inondations dans le Grand-Est

→ Ardennes, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin



13 au 15 JANVIER

Cyclone Belal

→ La Réunion



24 au 26 JANVIER

Mouvement de terrain suite à la tempête Candice

→ La Réunion



21/02 au 10 MARS

Inondations et mouvement de terrain dans l'Ouest et le Nord

→ Hauts-de-France, Pays de La Loire, Bretagne, Normandie, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine



08 au 10 MARS

Tempête Monica

→ Haute-Loire, Bouches-du-Rhône



27 au 29 MARS

Tempête Nelson

→ Vendée, Finistère, Manche, Loire-Atlantique, Deux-Sèvres, Rhône, Loire

02 au 03 JUIN

Inondations en Bourgogne-Franche-Comté

→ Doubs, Haute-Saône



18 au 26 MAI

Inondations dans le Grand-Est

→ Bas-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle



11 au 15 MAI

Inondations dans le Nord-Ouest

→ Calvados, Nord, Seine-Maritime, Eure, Orne, Oise



05 au 07 MAI

Inondations en Dordogne

→ Gageac-et-Rouillac, Bergerac



01 au 08 MAI

Inondations et orages de grêle dans le Nord et l'Est

→ Oise, Eure, Aisne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis, Yonne, Bas-Rhin, Rhône



07 JUIN

Mouvement de terrain à Méry-sur-Oise

→ Val-d'Oise



08 au 10 JUIN

Inondations dans le Sud-Ouest

→ Gers, Lot-et-Garonne



17 au 21 JUIN

Orages de grêle dans le Centre-Ouest et crues torrentielles dans le Sud-Est

→ Vendée, Gironde, Isère (hameau de la Bérarde), Mayenne, Maine-et-Loire



18 JUIN

Tornade de Carlepont

→ Oise



25 au 28 JUIN

Inondations en Auvergne-Rhône-Alpes

→ Puy-de-Dôme, Rhône, Isère



Les évènements ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en date du 20 mars 2025.

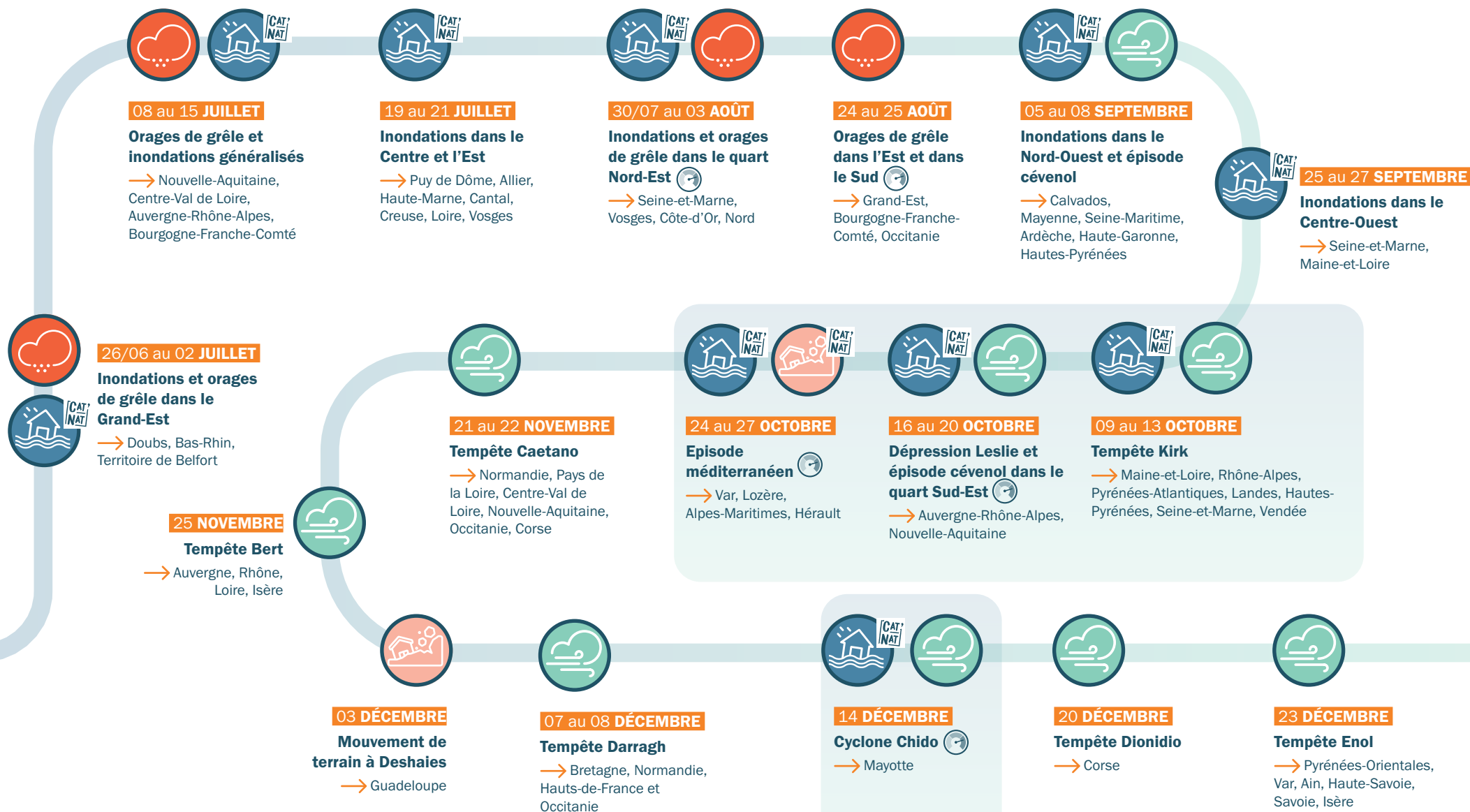


Les évènements pour lesquels des phénomènes ont atteint localement une intensité supérieure ou équivalente aux précédents records.

L'ordre des pictogrammes des aléas suit l'intensité de dommages recensés.

La liste des territoires impactés peut ne pas être exhaustive. Dans ce cas, les territoires les plus touchés sont mentionnés.

Les principaux événements Cat Nat et climatiques en 2024 (suite)



Zoom sur les inondations particulièrement marquantes en 2024



Inondations dans les Hauts-de-France

DU 30 DÉCEMBRE 2023 AU 11 JANVIER

En janvier, les Hauts-de-France, déjà touchés par des inondations records en octobre-novembre 2023, font face à d'importantes inondations. À partir du 30 décembre, plusieurs perturbations (la tempête Géraldine, la dépression Henk et la dépression Brigitta) touchent la moitié Nord du pays.

Le Pas-de-Calais, dont le sol est déjà saturé en eau, voit de nouveau ses cours d'eau déborder. L'Aa, notamment, est placé en vigilance rouge Vigicrues du 2 au 4 janvier.

À partir du 4 janvier, la décrue s'amorce sur de nombreux cours d'eau, mais l'arrivée de la dépression Brigitta, accompagnée de nouvelles précipitations, maintient des niveaux d'eau relativement élevés jusqu'au 11 janvier.

Record(s) d'intensité :

Entre le 15 octobre 2023 et le 11 janvier 2024, la station de Bainghen (62) a enregistré un record de 840 mm de précipitations cumulées, soit plus du double de la moyenne des précipitations depuis le début des mesures en 2009.

Territoire(s) impacté(s) :

3 départements des Hauts-de-France ont été impactés : le Nord, le Pas-Calais et la Somme. Au total, 183 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

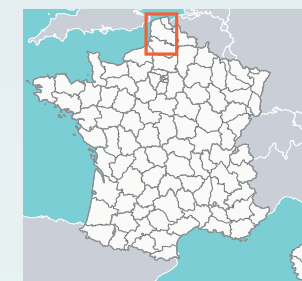
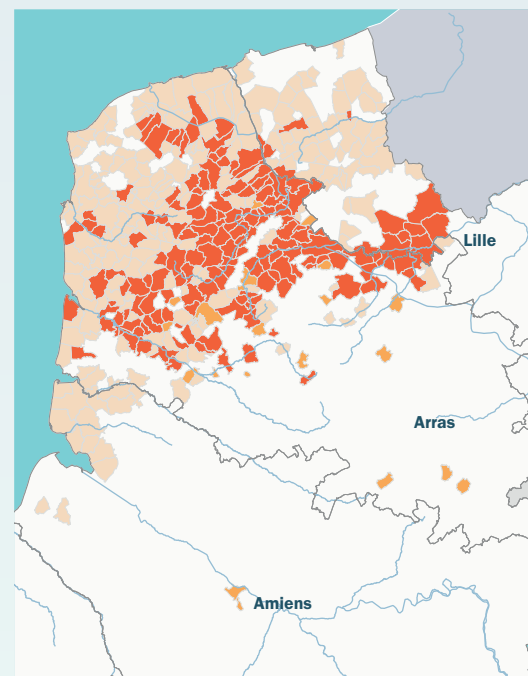
Les reconnaissances concernent les périls suivants : inondations et/ou coulées de boue, inondations par remontée de nappe phréatique et mouvement de terrain.

Conséquences observées :

Cet évènement a provoqué plusieurs blessés et plus de 700 évacués. Près de 200 communes et plusieurs milliers de bâtiments (habitations et entreprises) ont été inondés, en particulier à Arques et entre Saint-Omer et le Dunkerquois.

Plus de 10 000 foyers ont été privés d'électricité, dont 85 % dans le Pas-de-Calais. 74 routes départementales ont été coupées.

À la suite de ces inondations, 316 communes du Pas-de-Calais et 50 du Nord ont intégré le dispositif expérimental « Mieux Reconstruire APRès Inondation » (MIRAPI) mis en place par l'État et faisant intervenir le Fonds Barnier.



- Communes reconnues Cat Nat au moins une fois pour des inondations entre le 02/11/23 et le 24/11/23
- Communes reconnues Cat Nat pour des inondations entre le 27/12/23 et le 15/01/24
- Communes reconnues Cat Nat au moins une fois pour des inondations sur chacune des deux périodes
- Cours d'eau

©MRN 2025
Sources : Journal Officiel, ADMIN EXPRESS (IGN),
BD CARTHAGE

France Assureurs estime le coût des inondations de janvier 2024 à 63 millions d'euros. Pour les inondations qui ont frappé le Nord et le Pas-de-Calais entre novembre 2023 et janvier 2024, **le coût estimé s'élève à 430 millions d'euros.**

Zoom sur les inondations particulièrement marquantes en 2024



Inondations du mois d'octobre

DU 09 AU 27 OCTOBRE

Après un mois de septembre marqué par de très fortes précipitations, la France a été touchée par une succession d'épisodes météorologiques intenses au mois d'octobre entraînant d'importantes inondations.

La tempête Kirk frappe le pays les 9 et 10 octobre, avec des pluies abondantes notamment en Île-de-France (cf. cadre rouge). La Seine-et-Marne est placée en vigilance rouge pour crues et pluies-inondations le 9 octobre. Du 12 au 14 octobre, les précipitations persistent, ralentissant la décrue.

Le 15 octobre, la dépression Leslie provoque de nouvelles inondations en région parisienne et Centre-Val de Loire. Ce même jour, un **épisode cévenol exceptionnel touche l'Ardèche** entraînant des crues destructrices (cf. cadre bleu). Du fait de la concomitance de ces 2 événements, 6 départements sont placés en vigilance rouge le 17 octobre. Les précipitations se poursuivent jusqu'au 23 octobre.

Du 24 au 26 octobre, un épisode méditerranéen touche le Sud-Est du pays particulièrement le Var, provoquant de nouvelles inondations jusqu'au 27 octobre (cf. cadre bleu foncé).

Au total sur le mois d'octobre, 9 départements sont placés en vigilance rouge.

Record(s) d'intensité :

73 mm ont été enregistrés en 24h le 9 octobre à Le Perray (78) soit l'équivalent de plus d'un mois de pluie.

Le 17 octobre, le Gier a atteint 4,49 m à la station de Rive-de-Gier (42), dépassant le record de novembre 2008, qui était de 3,47 m.

Dans la nuit du 24 au 25 octobre, 119 mm ont été atteints en une heure à Vidauban (83), un cumul jamais enregistré sur le département.

Territoire(s) impacté(s) :

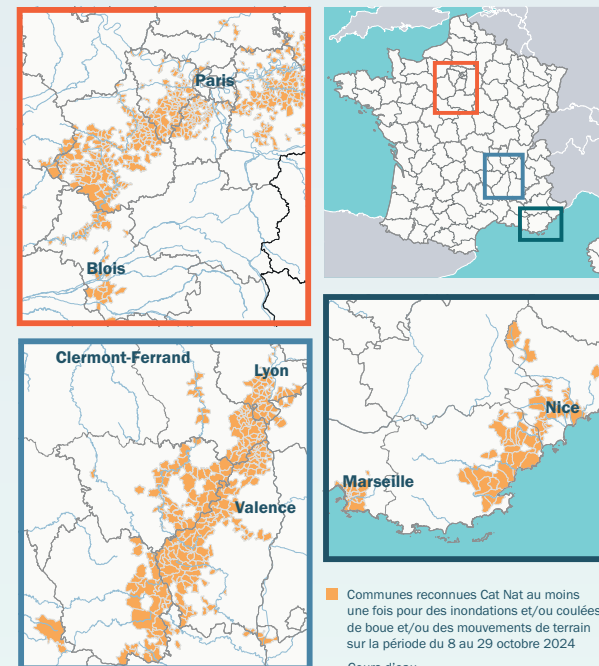
41 départements ont été impactés et 1071 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour les périls inondation et/ou coulée de boue et mouvement de terrain.

Conséquences observées :

Ces événements ont causé 3 décès, une dizaine de blessés et l'évacuation de nombreuses personnes.

Les tempêtes Kirk et Leslie et les épisodes cévenols et méditerranéens ont provoqué d'importants dommages aux habitations, aux commerces et infrastructures.

Selon France Assureurs, cette succession d'événements a occasionné 146 000 sinistres **pour un coût de 785 millions d'euros.**



©MRN 2025
Sources : Journal Officiel, ADMIN EXPRESS (IGN), BD CARTHAGE

Zoom sur les cyclones particulièrement marquants en 2024



Des cyclones très intenses en outre-mer

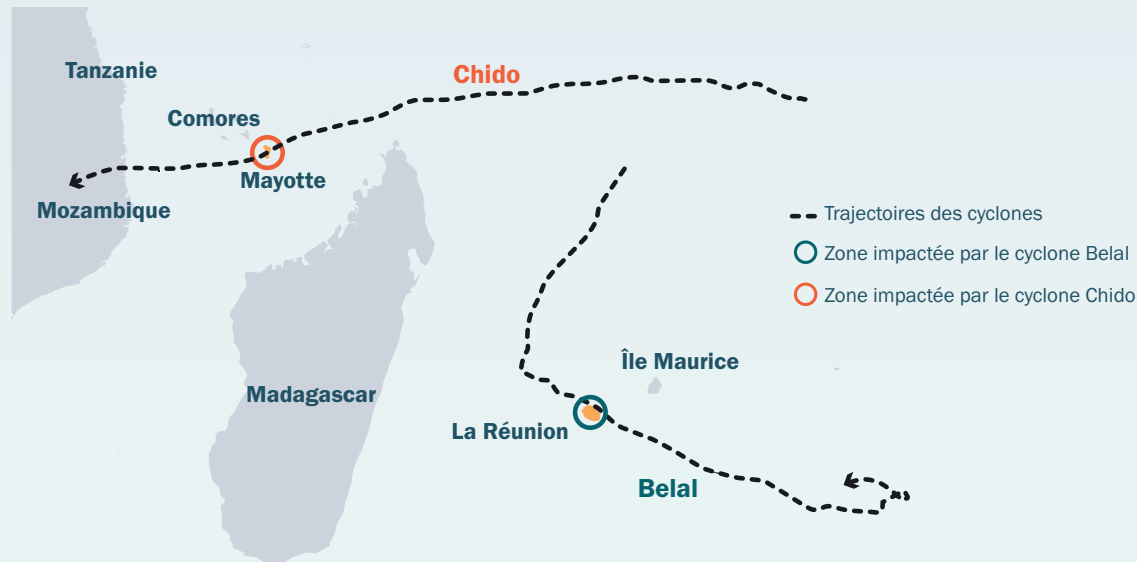
Deux cyclones de fortes intensités ont touché les territoires d’Outre-Mer en 2024 : Belal en janvier à La Réunion et Chido en décembre à Mayotte (cf. carte ci-contre).

Les cyclones et leurs effets : vent, pluie et submersion marine

Les cyclones sont des perturbations atmosphériques qui se forment dans les régions tropicales. Ils se caractérisent par des vents tourbillonnants violents et par une faible pression atmosphérique.

Un cyclone se compose **d’un œil**, d’un diamètre généralement inférieur à 100 km avec des vents faibles et une absence de pluie. Autour de cet œil se trouve le mur du cyclone où les vents peuvent atteindre des vitesses extrêmes, jusqu’à 300 km/h avec de fortes précipitations. Dans son ensemble, un cyclone peut s’étendre sur un **diamètre de 500 à 1000 km**.

Outre le vent et la pluie, le passage du cyclone provoque une **surcote marine** – c’est-à-dire une élévation anormale du niveau de la mer – en raison de la faible pression atmosphérique. Celle-ci accompagnée de la houle cyclonique, qui résulte de l’action du vent sur les vagues, peut être à l’origine de **submersions marines**.



©MRN 2025 / Sources : ADMIN EXPRESS (IGN), IBTrACS (NOAA-WMO)

Niveaux de vigilance cyclonique et classification des cyclones

Pour anticiper et gérer le risque cyclonique, un système d’alerte permet d’informer la population de l’évolution du danger. L’alerte intègre **5 niveaux de vigilance**. (cf. tableau ci-contre). L’intensité des cyclones est évaluée à l’aide de l’échelle Saffir-Simpson qui s’étend de la catégorie 1 pour des vents compris entre 119 et 153 km/h jusqu’à la catégorie 5 pour des vents supérieurs à 252 km/h.

Niveaux de vigilance	Description
Pré-alerte	Menace potentielle dans les jours qui viennent
Alerte orange	Danger dans les 24 h
Alerte Rouge	Danger imminent
Alerte violette	Danger exceptionnel
Phase de sauvegarde	Menace écartée mais dangers existants

Niveaux de vigilance cyclonique pour Mayotte et La Réunion

Zoom sur les cyclones particulièrement marquants en 2024



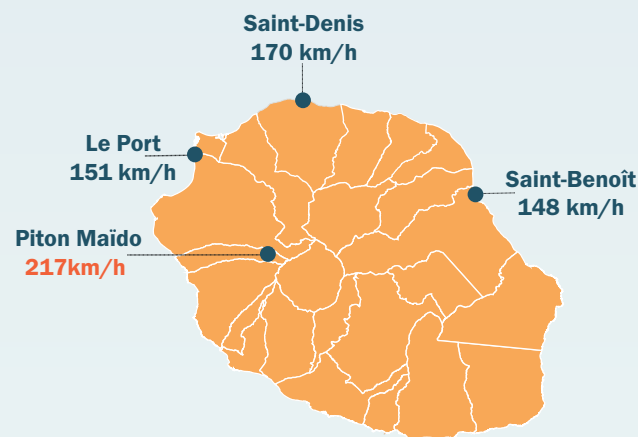
Cyclone Belal

LE 15 JANVIER

L'alerte pré-cyclonique jaune est donnée le 13 janvier 2024 par la préfecture de La Réunion, suivie de l'alerte violette, le 15 janvier 2024. Dans la nuit du 14 au 15 janvier, le cyclone s'est approché de l'île par le Nord-Ouest. Le mur du cyclone longe ensuite les côtes Nord-Est et Est de l'île puis se décale vers Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. L'épisode entraîne de fortes précipitations provoquant des crues sur de nombreux cours d'eau, des rafales de vent violentes, des mouvements de terrain et une houle puissante. L'alerte levée ce même jour marque le début de la phase de sauvegarde.

Record(s) d'intensité :

Le cyclone Belal se classe en catégorie 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson. Les rafales ont atteint 150 km/h dans de nombreux secteurs, une première depuis le passage de Dina en 2002. Au Piton Maïdo, des rafales de vent allant jusqu'à 217 km/h ont été relevées. Entre le 13 et le 16 janvier, Commerson a enregistré 1 367 mm de précipitations, dont 112 mm en une heure le 15 janvier. Sur l'ensemble de l'île, le cumul moyen des précipitations atteint environ 520 mm, permettant ainsi à Belal d'intégrer le « club des 500 mm⁽⁵⁾ ». Par ailleurs, lors du passage du mur du cyclone, une hauteur significative de vagues a été mesurée au large de Sainte-Marie, avec un maximum à 11,6 mètres.



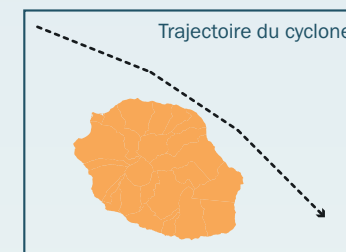
Territoire(s) impacté(s) :

La totalité des communes du département ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. Les reconnaissances concernent les périls suivants : inondations et/ou coulées de boue, chocs mécaniques liés à l'action des vagues, et mouvement de terrain.

Conséquences observées :

Cet événement a causé 4 décès et une centaine d'évacuations.

Selon France Assureurs, ce cyclone a provoqué 42 000 sinistres, principalement dans le Nord et l'Est de La Réunion.



- Rafales maximales
- Communes reconnues Cat Nat pour des vents cycloniques, chocs mécaniques liés à l'action des vagues et des inondations et/ou coulées de boue

©MRN 2025
Sources : Journal Officiel, Météo-France, Keraunos, IBTrACS (NOAA-WMO), ADMIN EXPRESS (IGN)

Des dommages matériels ont été observés avec notamment des inondations d'habitations, des toitures endommagées ainsi que des perturbations des réseaux Internet, électriques, routiers et d'eau potable. Le secteur agricole a été particulièrement touché.

France Assureurs estime le coût de l'évènement à 100 millions d'euros.

(5) Désigne les événements météorologiques intenses où les précipitations ont atteint ou dépassé 500 millimètres en une période donnée. Ces événements sont relativement rares et souvent associés à des phénomènes météorologiques tels que des épisodes méditerranéens ou des cyclones tropicaux.

Zoom sur les cyclones particulièrement marquants en 2024



Cyclone Chido à Mayotte

LE 14 DÉCEMBRE

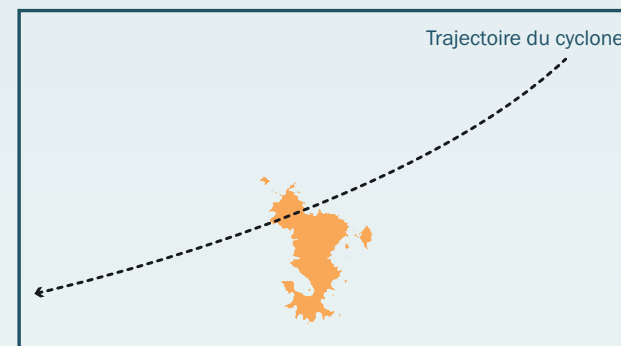
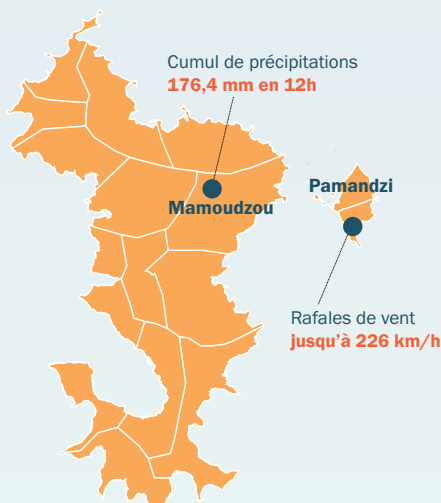
L'alerte pré-cyclonique jaune est donnée le 11 décembre 2024 par la préfecture de Mayotte, suivie de l'alerte violette, le 14 décembre 2024. Ce jour-là, le cyclone Chido frappe le département de Mayotte avec une intensité exceptionnelle. Après avoir touché l'île d'Aléga au Nord-Est, il se déplace rapidement vers l'Ouest, empruntant une trajectoire rare, en contournant Madagascar. Mayotte se trouve alors directement exposée (cf. carte ci-contre). Son œil traverse le Nord de la Grande-Terre en fin de matinée, entrant par Bandraboua et ressortant vers Acoua. Le 16 décembre, l'alerte violette est levée.

Record(s) d'intensité :

Le cyclone Chido se classe en catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson. Des rafales de vent atteignant 226 km/h ont été enregistrées à Pamandzi, tandis que 176,4 mm de pluie sont tombés en 12 heures à Vahibé. Il s'agit du cyclone le plus puissant observé dans la région depuis Disseli en 1934.

Territoire(s) impacté(s) :

La totalité des communes du département ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. Les reconnaissances concernent les périls suivants : vents cycloniques, chocs mécaniques liés à l'action des vagues et inondations et/ou coulées de boue.



■ Communes reconnues Cat Nat pour des vents cycloniques, chocs mécaniques liés à l'action des vagues et des inondations et/ou coulées de boue

● Rafales maximales et cumuls de précipitations

© MRN 2025

Sources : Journal Officiel, Météo-France, ADMIN EXPRESS (IGN), IBTrACS (NOAA-WMO)

Conséquences observées :

Cet évènement a provoqué de nombreux décès et de très nombreux blessés. Un grand nombre de personnes restent portées disparues et environ 100 000 personnes se sont retrouvées sans logement.

Selon France Assureurs, le cyclone Chido pourrait occasionner un peu plus de 20 000 sinistres assurés.

Le système hospitalier a subi d'importants dégâts. Les infrastructures essentielles, notamment le système portuaire et les réseaux d'eau, d'électricité, de communications et de transport, ont également été sévèrement endommagées.

France Assureurs estime le coût de l'évènement à 503 millions d'euros.

Records enregistrés localement sur l'année 2024



INONDATIONS

2024	PRÉCÉDENTS RECORDS	2024	PRÉCÉDENTS RECORDS
<p>Inondations dans les Hauts-de-France : 840 mm</p> <p>📍 Pas-de-Calais</p> <p>📅 De mi-octobre 2023 à janvier 2024</p>	<p>422 mm</p> <p>📍 Pas-de-Calais</p> <p>📅 De mi-octobre 2000 à janvier 2001</p>	<p>Crue du Grand Morin aval : 3,77 m</p> <p>📍 Seine-et-Marne</p> <p>📅 Le 1^{er} août</p>	<p>Crue du Grand Morin aval : 3,00 m</p> <p>📍 Seine-et-Marne</p> <p>📅 Le 1^{er} juin 2016</p>
<p>Inondations dans le Grand-Est : 99,5 mm en 24h</p> <p>📍 Berg</p> <p>📅 Le 17 mai</p>	<p>91 mm en 24h</p> <p>📍 Berg</p> <p>📅 Le 11 mai 1970</p>	<p>Dépression Leslie et épisode cévenol : 864 mm en 48h</p> <p>📍 Croix de Bauzon</p> <p>📅 Du 16 au 18 octobre</p>	<p>627 mm en 48h</p> <p>📍 Saint-Étienne-de-Lugdarès</p> <p>📅 Du 20 au 21 septembre 1980</p>
<p>Crue de la Gélise : 3,35 m</p> <p>📍 Gironde</p> <p>📅 Le 09 juin</p>	<p>Crue de la Gélise : 3,00 m</p> <p>📍 Gironde</p> <p>📅 Le 14 décembre 1981</p>	<p>Épisode méditerranéen : 101,3 mm en 30min</p> <p>📍 Vidauban</p> <p>📅 Le 25 octobre</p>	<p>100 mm en 30min</p> <p>📍 Montélimar</p> <p>📅 Le 20 septembre 1982</p>
<p>Inondations et orage de grêle dans le quart Nord-Est : 100 mm en 1h</p> <p>📍 Munster</p> <p>📅 Le 31 juillet</p>	<p>55 mm en 1h</p> <p>📍 Saint-Louis</p> <p>📅 Le 28 mai 2003</p>		



PHÉNOMÈNES VENTEUX

2024

Cyclone Chido catégorie 4

📍 Mayotte

📅 Le **13 décembre**



PRÉCÉDENTS RECORDS

Cyclone Disseli catégorie 4

📍 Mayotte

📅 Le **18 février 1934**





MISSION RISQUES NATURELS

Mission Risques Naturels
www.mrn.asso.fr

Directrice de publication : **Sarah Gerin-Chassang**

Contact : mrn@mrn.asso.fr

Sources du document :

Mission Risques Naturels (MRN), France Assureurs, Journal officiel, Météo France, Vigicrues, Caisse Centrale de Réassurance, Keraunos, CatNat.net, Institut de Physique du Globe de Paris, Bureau Central Sismologique Français, Préfectures et services de l'État en régions, Chambres de Commerce et d'Industrie, bases de données Prométhée et la Base de Données sur les Incendies de Forêts en France (BDIFF), La Chaîne Météo et la presse quotidienne locale et nationale.

Crédits photos :

Couverture : Inondations dans le Pas-de-Calais, ©Charles Caby / AFP

Cyclone Chido à Mayotte, © PATRICK MEINHARDT / AFP

Page 3 : Inondations dans le Pas-de-Calais, ©Charles Caby / AFP

Dernière de couverture : Crue torrentielle, Hameau de la Bérarde, ©ARNAUD FINISTRE / AFP

Cyclone Belal à La Réunion, ©Laura Morosoli / AFP

